

Base® Débrouss Pro

Débroussaillant pour l'entretien des talus et bords de routes, chemins, voies d'accès, pieds de clôture…

➜ Propriétés

Base® Débrouss Pro est un débroussaillant systémique à très large spectre d'efficacité avec une très bonne sélectivité des graminées.

Conditionnement : bidon de 5 L

Cultivons les bonnes habitudes

Domaine d'application

Base® Debrouss Pro est utilisé pour le désherbage, débroussaillement des bords de routes et autoroutes, chemins, talus, fossés, voies d'accès, pieds de clôture, sous les lignes électriques,…

Il s'emploie pour :

• Contrôler la repousse des ligneux et assurer leur destruction progressive par des traitements répétés sur 2 à 3 ans.
• Permettre le libre accès
• Lutter contre les incendies
• Améliorer la visibilité et la sécurité

Mode d'action

Grâce à ses 2 matières actives complémentaires, triclopyr et 2,4-D, **Base® Debrouss Pro** a un très large spectre d'efficacité. Il s'utilise pour la destruction de la végétation ligneuse et semi-ligneuse (dicotylédones) dans la végétation herbacée, permettant, à terme, l'installation des graminées. **Base® Debrouss Pro** est absorbé par les feuilles et véhiculé dans toute la plante jusqu'aux racines. Foliaire systémique, il entraîne la déformation des feuilles et des tiges. La plante touchée lors du traitement se dessèche progressivement mais totalement. **Base® Debrouss Pro** ayant essentiellement une action foliaire, il faut bien respecter les doses d'emploi afin de ne pas provoquer un déssèchement trop rapide des feuilles et donc freiner la systémie du produit.

Mode et dose d'emploi

• Mode d'emploi

Base® Debrouss Pro s'applique avec un pulvérisateur. Pour préparer la bouillie de pulvérisation (utiliser environ 500 L/ha en dévitalisation de broussailles sur pied), verser le produit dans la cuve du pulvérisateur, à moitié remplie d'eau, si possible avec agitation, puis compléter le volume d'eau de la cuve. Pour visualiser temporairement les zones traitées, ajouter **COMPO Bleu Poudre** ou **Liquide** à la bouillie de pulvérisation.
En débroussaillement, on pulvérise la bouillie jusqu'à l'obtention de la goutte tombante, sans ruissellement.

• Doses et usages autorisés

Traitements généraux, dévitalisation des broussailles sur pied - Dévitalisation des souches. Prairies permanentes, dévitalisation des broussailles sur pied : 4 L/ha. 1 apport unique en localisé.

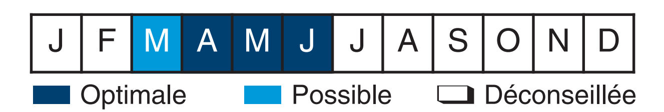
Dévitalisation des broussailles : pour une surface traitée de 20% de 1 ha, **Base® Debrouss Pro** s'utilise à :
- 1 L/hL : espèces semi-ligneuses (ronce, chardon, ortie)
- 2 L/hL : espèces ligneuses (chêne, charme, frêne, genêt).

Dévitalisation des souches : application en localisé. Utiliser une concentration de bouillie de 20 L/hL pour une surface traitée de 2% de 1 ha. Raviver la coupe, badigeonner le produit sur la section et sur l'écorce. Dans le cas de souches à plusieurs brins, traiter tous les brins

Epoque d'utilisation

Dévitalisation des broussailles sur pied : application unique en localisé entre mars et juin sur plantes en croissance végétative avec feuillage développé.

En prairies permanentes, respecter un délai de 30 jours avant la mise en pâture et la fauche.



Précautions d'emploi

• Ne pas traiter sur une végétation récemment rabattue.
• Ne pas rabattre la végétation juste après le traitement.
• Ne pas traiter à proximité de plantations ou de cultures sensibles et des plans ou cours d'eau.
• Ne pas traiter lorsqu'il y a du vent et lorsque les températures sont supérieures à 20°C.
• Eviter de respirer le brouillard de pulvérisation et se laver les mains à l'eau savonneuse après le traitement.
• Utiliser une lance munie de buses permettant de bien mouiller la totalité de la végétation visée.
• EPI : porter des gants (en nitrile) et un vêtement de protection (catégorie III - Type 5/6) pendant toutes les phases de mélange et d'application.

Nos fiches de données de sécurité sont disponibles sur : **www.quickfds.com**

Composition

64,7 g/l de triclopyr (ester de butoxyéthyl)
58 g/l de 2,4-D (ester éthylique)
sous forme de concentré émulsionnable (EC)

AMM n° 2120117 (détenue par Tradi-Agri)
Xn-nocif. Respecter les précautions d'emploi.
N-Dangereux pour l'environnement.
ZNT : 5 mètres
Délai de rentrée : 24 h
Avant toute utilisation, lire attentivement l'étiquette.

NB : nous rappelons que toute utilisation pour un usage non autorisé à la vente et non conforme à nos préconisations est interdite.

IMPORTANT
Respectez les usages, doses, conditions et précautions d'emploi mentionnés sur l'emballage qui ont été déterminés en fonction des caractéristiques du produit et des applications pour lesquelles il est préconisé. Le fabricant garantit la qualité de ses produits vendus dans leur emballage d'origine ainsi que leur conformité à l'autorisation de mise en marché du Ministère de l'Agriculture. COMPO Expert France ne saurait être en aucun cas tenu pour responsable des conséquences inhérentes à toute copie de cette notice technique, totale ou partielle, et la diffusion ou l'utilisation non autorisée de cette dernière.



COMPO Expert France S.A.S
49, avenue Georges Pompidou
92593 Levallois-Perret Cedex
Tél. : 01 49 64 59 78 - Fax : 01 49 64 59 90
www.compo-expert.fr



® Marque déposée COMPO - CIP 16070 – 02/2013 - *Experts pour la croissance..